

# ÉDUCATION MUSICALE

La classe de 3ème constitue le dernier palier de la formation musicale obligatoire dans le système scolaire. A ce titre, durant cette année du cycle terminal du collège, les cours d'éducation musicale se doivent de synthétiser l'ensemble des apprentissages et des contenus disciplinaires dispensés depuis l'école élémentaire, et de préparer ceux des élèves qui le souhaitent à l'enseignement optionnel proposé au lycée.

Le plaisir musical partagé restant le critère fondamental de la discipline, il importe d'assurer la continuité logique des activités musicales mises en place les années antérieures, d'approfondir la dimension polyphonique des pratiques et de conforter les acquis et repères culturels.

Le programme, présenté sous forme de tableau, comporte les champs d'activité indispensables à la cohérence d'un enseignement. Les différents domaines doivent s'équilibrer dans l'organisation du temps et permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances par des pratiques diversifiées et complémentaires.

En même temps qu'il définit des exigences précises (apprentissage de huit chants environ et écoute de six oeuvres), le programme décrit une pluralité d'activités possibles pendant le cours:

- pratique vocale,
- pratique d'écoute,
- pratique instrumentale,
- improvisation, invention, création.

En fonction de son projet pédagogique, en tenant compte de ses compétences et du matériel dont il dispose, le professeur choisit les activités qu'il privilégie pour mener à bien les objectifs de l'éducation musicale énoncés dans le chapitre "Évaluation".

Dans tous les cas, les démarches pédagogiques pourront être enrichies par l'utilisation des outils multimédia spécialisés. Il importe que les élèves quittent l'enseignement obligatoire de la musique avec le sentiment d'avoir découvert - et peut-être aimé - des univers musicaux multiples leur permettant d'exercer au mieux leurs propres choix.

## COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CYCLE D'ORIENTATION

I - Interpréter de mémoire un répertoire vocal diversifié incluant éventuellement des éléments polyphoniques

CONTENUS	COMPÉTENCES
* Apprentissage d'un répertoire vocal diversifié de huit chants environ : une voix, canons, plusieurs voix, à capella, accompagnés (chansons contemporaines, traditionnelles, mélodies, lieder, extraits d'œuvres lyriques, sacrée ou profanes)	- Interpréter dans le style le répertoire choisi en respectant plusieurs exigences : tenue, mémorisation, justesse, qualité sonore, phrasé, articulation, précision rythmique, expression.
* Pratique polyphonique	- Tenir sa voix dans un jeu polyphonique : soliste / groupe, duo, trio.

### COMMENTAIRES

La pratique d'une expression polyphonique simple, en continuité avec le programme du cycle central, est l'un des objectifs des activités vocales en classe de troisième, prenant en compte la différenciation accrue entre voix masculines et féminines. Les chemins pour y parvenir tendent à multiplier les situations polyphoniques telles que : bourdon, ostinato, imitation, contre-chants, formules cadentielles. Les situations d'apprentissage gagneront à alterner monodie et polyphonie : par exemple deuxième voix pour le refrain seulement, contre-chant chanté par le professeur, division des voix sur les fins de phrase.

À partir de la maîtrise d'un répertoire et de son interprétation sensible, ces activités permettent à l'adolescent d'exprimer ses goûts musicaux à travers ses pratiques vocales. S'il est en mesure de s'approprier une mélodie à laquelle il a été sensible, voire d'improviser vocalement sur une musique existante, c'est que le cours d'éducation musicale lui a donné les moyens d'une expression artistique, source d'équilibre et d'épanouissement personnel. Il aura contribué aussi à la maîtrise de la voix parlée, outil de communication.

CONTENUS	COMPÉTENCES
* La partition : les relations entre oral et écrit	- Connaître, lire et écrire les signes musicaux de la partition (hauteurs, durées, phrasés, tempi, intensités). - Les utiliser dans une démarche autonome d'interprétation. (Cf. "Composantes et notions musicales de référence").

### COMMENTAIRES

La pertinence de la mise à disposition de partitions adaptées reste identique. Au delà, le professeur doit faire prendre conscience à ses élèves de la multitude de renseignements qu'ils sont capables maintenant d'y puiser seuls, afin de préparer une interprétation individuelle ou collective. De nombreuses activités d'écoute et d'analyse critique peuvent être proposées à partir de cette partition, notamment tout ce qui a trait aux relations entre l'écrit et les interprétations.

II - Être sensible au discours musical, en sachant identifier ses principales composantes et leur organisation

CONTENUS	COMPÉTENCES
* Six œuvres (ou extraits significatifs) de formation, d'époques et de styles différents	- Construire un commentaire à l'aide d'un vocabulaire approprié pour rendre compte de l'œuvre et communiquer aux autres ses impressions intimement perçues.  - Reconnaître et désigner les différents éléments composant le système musical auquel l'œuvre se rattache.
COMMENTAIRES	
<p>Le choix des six œuvres de référence permettra de mettre en perspective l'ensemble des œuvres abordées depuis la classe de 6<sup>ème</sup>. Il est en effet souhaitable que l'élève ait acquis des repères qui lui permettent de se retrouver dans les styles musicaux et qui soient éventuellement communs aux autres arts. Ces points de repères constituent autant de jalons qui structurent ses connaissances et son esprit et qui l'aident à replacer ces différents styles dans l'histoire des idées et des mentalités.</p> <p>Les élèves, tout au long de leur scolarité, devront travailler sur les constantes des composantes musicales (langage, timbre, forme, expression, etc) qui leur permettront d'aborder et de situer des musiques d'époques différentes : Moyen-âge, Renaissance, époque baroque, classique, romantique, musiques du XX<sup>ème</sup> siècle, musiques extra-européennes.</p> <p>La perception de ces constantes sera renforcée par l'audition d'extraits choisis dans des mondes sonores divers. Les élèves auront ainsi acquis les moyens et les outils nécessaires à la découverte par eux-mêmes d'autres musiques et à une meilleure autonomie vis-à-vis des musiques de grande diffusion.</p> <p>Il est possible, entre autres démarches, de voyager dans l'espace et dans le temps en choisissant par exemple des thématiques telles que : musique sacrée, musique de fête, musique de danse, musique populaire, musique de scène, etc.</p>	
CONTENUS	COMPÉTENCES
* Interaction image-son	- Percevoir et analyser les fonctions de la musique dans des productions visuelles diverses : spot publicitaire, clip, film.
COMMENTAIRES	
<p>Les extraits étudiés doivent faire l'objet d'approches multiples susceptibles de déclencher des réactions et des observations pertinentes (image muette, bande-son). Les transformations des thèmes ou motifs musicaux dans les longs-métrages permettent d'aborder les procédés de variation liés à l'évolution des situations filmiques.</p>	

III - Reinvestir dans une pratique instrumentale les notions et les éléments du langage musical étudiés

CONTENUS	COMPÉTENCES
* Apprentissage d'un répertoire instrumental diversifié à une ou plusieurs parties	- Maîtriser le geste instrumental : tenue corporelle, différents modes d'attaque et de jeu, justesse, qualité du son.
* Accompagnement des chants (prélude, postlude, ritournelle, contre-chat)	- Interpréter dans le style le répertoire choisi en respectant les exigences indispensables à l'expression : mémorisation, phrasé, articulation, précision rythmique, dynamique.  - Tenir sa partie dans une réalisation collective.
COMMENTAIRES	
<p>Au-delà des pratiques monodiques menées les années précédentes, et en cohérence avec le programme du cycle central, le travail instrumental développera très largement des activités polyphoniques et polyrythmiques.</p> <p>Comme pour les autres niveaux (chapitre III du programme du cycle central) et quel que soit l'instrument utilisé (voix, flûte à bec, percussion, claviers, etc), la pratique instrumentale gagne à être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- associée, dans la phase d'apprentissage, à l'expression vocale,</li> <li>- limitée dans le temps afin de maintenir l'équilibre des activités du cours,</li> <li>- reliée le cas échéant à l'une ou l'autre de ces activités par souci d'une cohérence globale,</li> <li>- ouverte à l'invention, qu'elle soit de nature mélodique, harmonique ou rythmique, et notamment par tous les jeux qui font dialoguer solistes et groupes à l'intérieur d'une organisation formelle.</li> </ul> <p>L'appropriation d'un répertoire instrumental diversifié peut nécessiter l'élaboration d'arrangements tenant compte du style de la pièce et des aptitudes des élèves.</p> <p>Plusieurs types de dispositifs sont envisageables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- instruments de même nature (superposition de lignes mélodiques différentes exploitant homorythmie et polyrythmie) ;</li> <li>- même dispositif avec en solistes d'autres instruments éventuellement pratiqués par les élèves ;</li> <li>- instruments de natures différentes : percussions, flûtes à bec, claviers, instruments autres (superposition progressive de cellules mélodico-rythmiques complexes et répétitives, formant texture. Cette organisation musicale, vécue d'abord corporellement, amène à une écriture et une lecture des signes représentant ces cellules, ainsi qu'à leurs modifications, variations, combinaisons. Ce rapport concret aux codes permet un réinvestissement des acquis antérieurs).</li> </ul>	

## IV - Improviser, inventer, créer

CONTENUS	COMPÉTENCES
* Improvisations vocales et instrumentales	- S'exprimer musicalement à partir d'un cadre fixé dans une attitude d'écoute mutuelle. - Inventer des prolongements personnels et originaux à des modèles proposés.
COMMENTAIRES	
L'improvisation s'associe aux autres activités du cours. Facilitant l'apprentissage des techniques, elle enrichit la palette des modes d'expression. Elle s'exerce à partir de cadres précis et de consignes clairement formulées. En tant qu'exercice autonome, l'improvisation fait appel aux divers procédés de développement du discours musical : ornementation, variation, réponse, commentaire, etc.	

CONTENUS	COMPÉTENCES
* Création de chansons	- Exprimer musicalement sa réalité affective, son vécu social et culturel. - Aboutir à des réalisations collectives qui favorisent la complicité des élèves dans une démarche intégrant l'expression des différences. - Réinvestir les éléments musicaux acquis.
COMMENTAIRES	
<p>Les activités de création préparées en 6ème, puis développées pendant le cycle central, parviennent à maturité, tenant compte des goûts des adolescents comme des modes du moment. La perspective éventuelle d'une diffusion (cassette, CD, concert, etc) induit des exigences de qualité à toutes les étapes de la réalisation, qualité qui sera favorisée par un travail d'équipe pluridisciplinaire - la musique devenant alors le ferment d'un véritable projet artistique et éducatif.</p> <p>Si les nouvelles technologies gardent en 3ème toute leur pertinence au regard des différentes activités du cours (Cf. Programmes et documents d'accompagnement des programmes de 6ème), elles ouvrent, particulièrement à ce niveau de la scolarité, un champ d'expériences visant l'invention et la création sur de nombreux aspects de la langue musicale. Elles aident à renforcer l'originalité de la démarche pédagogique comme la réalité sonore de l'engagement critique des élèves.</p> <p>De plus, elles donnent au professeur la possibilité de traduire en temps réel les nombreuses hypothèses émises par les élèves à l'occasion des différentes activités du cours. Il peut, soit utiliser lui-même le poste de travail, soit solliciter ponctuellement un ou plusieurs élèves pour mener une démarche d'invention ou de création, en autonomie et dans le cadre d'objectifs simples et clairement délimités dans les ambitions et la méthode - démarche qui peut éclairer opportunément, après écoute par l'ensemble de la classe, le travail conduit en parallèle par le reste du groupe.</p> <p>L'utilisation des technologies musicales aux différentes étapes de la scolarité du collège tend à familiariser les élèves avec la multiplicité des modes d'expression artistique et avec la culture technologique spécifique à la musique. A la fin de leur scolarité au collège, les élèves pourront ainsi mesurer la place importante qu'occupent les nouvelles technologies à tous les niveaux de la vie musicale moderne : musiques savantes contemporaines, musiques populaires de grande diffusion, sonorisation, prise de sons, post-production, radio, télévision, cinéma, etc. Dans cette perspective, le professeur devra appréhender les nouvelles technologies à travers plusieurs de leurs facettes, séquenceur MIDI, édition audionumérique ou présentation multimédia.</p>	

## ÉVALUATION

Comme pour les autres niveaux du collège, l'évaluation s'élabore à partir de toutes les situations musicales rencontrées en classe. Les contenus sont du même ordre que dans les classes précédentes et visent à apprécier les capacités de chaque élève à utiliser ses qualités de sensibilité, d'expression, d'imagination, de rigueur et de logique dans le cadre des diverses activités menées en classe.

Pour chaque élève, l'évaluation s'appuie particulièrement sur :

- l'aptitude à tenir sa voix ou sa partie dans un jeu polyphonique (soliste/ groupe, duo, trio) ;
- l'utilisation personnelle des différents éléments de culture et de technique musicales acquis pendant les quatre années de collège :
  - . commentaire puis reconnaissance d'esthétiques musicales diversifiées dans l'espace et le temps; reconnaissance des principaux styles musicaux replacés dans le contexte historique et culturel qui les a vu naître;
  - . interprétation et invention d'un discours musical simple;
  - . identification des procédés technologiques mis en œuvre dans la création et la diffusion musicales modernes.

## COMPOSANTES ET NOTIONS MUSICALES DE RÉFÉRENCE

Les différentes pratiques menées tout au long de la scolarité au collège ont permis d'acquérir et d'approfondir les composantes et notions de référence énoncées dans le programme du cycle central et rappelées ci-dessous.

Espace	Horizontalité : monodie, polyphonie Verticalité : constitution d'accords (consonances, dissonances) puis enchaînements d'accords (suspension, conclusion) et leurs combinaisons
Temps	Éléments du dynamisme rythmique : pulsation, cellules rythmiques, carrures ; imitation, ostinato ; anacrouse, syncope
Couleur	Formations instrumentales et vocales Timbre et modes de jeu Dynamique et nuances
Forme	Motif Phrase musicale Thème Autres éléments structurants

Les dimensions "Espace", "Temps", "Couleur", "Forme" seront traversées par des thématiques plus générales telles que "tension-détente", "paroxysme-extinction", "polarité", etc. Même si le cheminement pédagogique impose une étude séparée des éléments horizontaux et verticaux, il reste indispensable de travailler sur la globalité du phénomène musical.